OP! Origine Pessac

Le magazine municipal de **PESSAC**

Mars 2022 - **n° 12**

Soutien à l'Ukraine



2022 année citoyenne

OP N°12.indd 1 02/03/2022 09:36

SOMMAIRE

p.4
Retour en images
Bloc-notes

p.6
Toute une vi(ll)e
dans mon quartier

p.10
Actualités

p.22
L'agenda

p.26
Expression politique

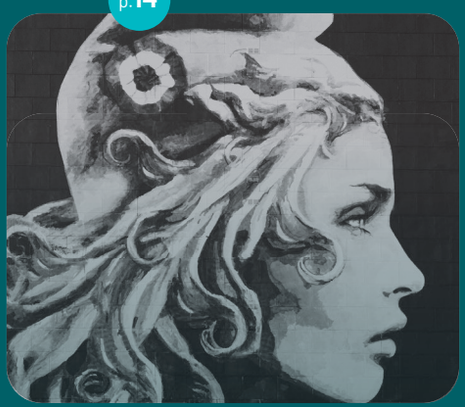
p.27
C'est nouveau

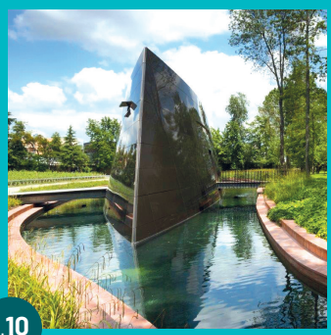
DOSSIER

2022

Année électorale

p.14

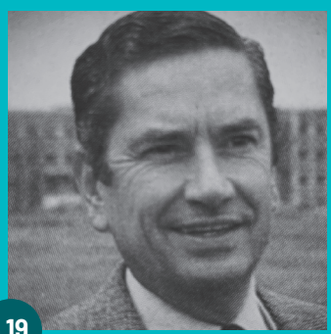




p.10

Actualités

À là découverte
du patrimoine pessacais



p.19

Hommage

Jean-Claude Dalbos



p.20

Dans ma rue

Rue de l'Horloge



Soutien à l'Ukraine et aux Ukrainiens

Nous sommes en pleine crise ukrainienne depuis quelques jours. L'agression brutale dont fait l'objet l'Ukraine de la part des forces russes de Vladimir Poutine justifie non seulement la dénonciation sans aucune réserve de cet acte de guerre, mais également l'engagement de notre solidarité vis-à-vis du peuple ukrainien. La France et l'Union européenne sont aux côtés de cet État souverain et de ce peuple libre d'Ukraine. En notre nom à tous, la Ville de Pessac participera à toute action de solidarité et de soutien aux Ukrainiens, en particulier si notre pays est appelé à accueillir des réfugiés ukrainiens. Ville universitaire, Pessac doit également pouvoir venir en aide aux étudiants ukrainiens qui fréquentent son campus.

Au moment où ces lignes sont écrites, l'issue de cette guerre paraît incertaine. Nous formons le vœu que la paix en Ukraine et la sécurité internationale seront rétablies au plus tôt.

Franck Raynal
Maire de Pessac

OP N°12.indd 2 02/03/2022 09:36

ÉDITO
de la 1ère adjointe au Maire



C'est une première pour moi de m'exprimer dans le journal municipal, à la place de Monsieur le Maire, qui a proposé de me céder sa place pour l'éditorial de ce magazine OP ! consacré notamment à la journée internationale des droits des femmes. C'est une première également pour la commune de Pessac d'avoir une Première Adjointe au Maire ! Je dois reconnaître que c'est à la fois une fierté et un honneur d'avoir été nommée à cette fonction municipale, source d'engagements et de devoirs auprès des Pessacaises et des Pessacais.

Une fierté, car Franck Raynal a fait le choix de nommer une femme à ce poste pour la première fois dans l'histoire de notre commune. Une fierté, car c'est un symbole fort qui reconnaît et promeut la place des femmes qui s'engagent dans la vie publique. Et un honneur, car je veux voir ici la reconnaissance et la valorisation des compétences, de mon parcours professionnel et personnel au service des habitants de notre commune que nous aimons tant.

Si les femmes ont été longtemps exclues du pouvoir politique, elles s'engagent de plus en plus dans les sphères politiques, au niveau local ou national, même s'ils restent beaucoup à faire. Pour la première fois sous la Vème République, les femmes sont au cœur de l'élection présidentielle en incarnant les figures d'autorité et de représentation des grandes forces politiques qui structurent la vie politique française.

À travers mon engagement personnel et celui de toutes mes collègues élues pessacaises, nous voulons donner envie à toutes les femmes de s'engager dans la vie publique pour bousculer les codes, changer le cours des choses, apporter notre expérience et nos compétences au service des autres, du bien commun, et de l'amélioration continue de notre vie quotidienne. Avec notre sensibilité, notre regard et la diversité de nos parcours, nous avons à cœur de valoriser toutes les femmes de tous âges de Pessac et d'ailleurs qui sont, comme le chantait si bien Jean Ferrat, « l'avenir de l'Homme ».

Pascale Pavone
1ère ajointe au Maire

NB : toutes les personnes photographiées sans le masque l'ont retiré le temps de la réalisation des clichés.

OP N°12.indd 3 02/03/2022 09:36

En images



Le 26 janvier dernier, Franck Raynal a remercié Sylvie Camacho, présidente de l'**association collectif Pessac Téléthon,** Jean-Claude Sallé, vice-président, les bénévoles, Marie-France Leblon et Françoise Clament et a remis un chèque de 2 500€ à l'association française contre les myopathies.



Lundi 31 janvier, la lutte contre les déchets s'est intensifiée. Le maire, Franck Raynal, s'est rendu au McDonald's de Pessac pour signer la **charte de réduction des emballages** aux côtés de la directrice Fanny Seray. Ce document a pour objectif la diminution des déchets, aussi bien à l'intérieur du restaurant qu'aux alentours, en proposant des emballages moins nombreux et moins volumineux, des poubelles mieux adaptées aux nouveaux modes de consommation, une collecte de déchets plus visible du public et une communication à destination des clients et des enfants.



La végétalisation de la plaine des Arrestieux à Toctoucau se poursuit. Invités à planter une cinquantaine d'arbres le samedi 29 janvier, ils étaient plus de cent participants, habitants, familles, membres du syndicat de quartier, à se réunir autour des équipes de Bordeaux métropole et des élus pour cette opération en faveur de la biodiversité.

OP N°12.indd 4 02/03/2022 09:36



Pour contribuer à lutter contre la première cause évitable de mortalité en France, la Ville a labellisé **14 espaces verts et marchés de plein air « espaces sans tabac ».** Le président de la ligue contre le cancer de Gironde, Dominique Jaubert, Franck Raynal, Pascale Pavone, première adjointe, Zeineb Lounici, conseillère municipale déléguée à la promotion de la santé, et l'équipe de la direction Autonomie-Santé du Centre communal d'action sociale de Pessac, ont inauguré l'espace sans tabac situé dans la forêt du Bourgailh, vendredi 4 février.

La **première aire de détente canine installée au Bourgailh** et proposée dans le cadre du plan d'actions en faveur de la cause animale de la ville a été officiellement ouverte le samedi 29 janvier par le Maire Franck Raynal, Jérémie Landreau, adjoint au maire délégué à la transition écologique et Sylvie Vieu, conseillère municipale déléguée à la protection animale. Associations partenaires et habitants sont venus utiliser ce nouvel équipement avec leurs compagnons à poils.



Bloc-notes

Tarification solidaire des transports métropolitains

Selon les ressources de votre foyer, vous pouvez prétendre à la gratuité des transports ou à un tarif réduit pour chaque membre de 5 ans et plus. Rendez-vous sur la plateforme https://tarificationsolidaire.bordeaux-metropole.fr. Les Pessacais qui ne sont pas autonomes dans les démarches numériques peuvent prendre rendez-vous avec le CCAS en vue d'une instruction. Plus d'informations : 05 57 93 67 67 le lundi de 13h30 à 18h, les mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 17h et le jeudi de 9h30 à 17h.

Collecte des déchets verts

En raison de la crise sanitaire, les zones 13, 15 et 16 n'ont malheureusement pas pu être collectées le mois dernier et ne pourront pas être rattrapées. Le gel a également perturbé le vidage intégral des conteneurs, des déchets verts restant collés aux bacs à cause de la glace qui se forme avec l'humidité. Pour éviter ces désagréments, veillez à ne pas mettre de déchets humides à l'intérieur du conteneur.

11ème édition du concours national d'art urbain

Dans le cadre du festival Vibrations Urbaines, la Ville de Pessac lance une nouvelle édition de son concours d'art urbain sous le thème « des femmes qui en imposent sur nos murs », destiné aux jeunes artistes. À la clé : 2 250 € de dotation, un prize money, deux expos solo et la réalisation de fresques pendant les Vibrations Urbaines et sur le MUR de Bordeaux. Candidatures jusqu'au 23 mars.

Plus d'infos : www.vibrations-urbaines.net

La Mairie de Pessac agit pour l'environnement en utilisant du papier recyclé pour son journal municipal.

MAIRIE DE PESSAC : Place de la Ve République - BP 40096 - 33604 Pessac cedex
Tél. standard : 05 57 93 63 63 - Fax : 05 57 93 63 35
E-mail : redaction.op@mairie-pessac.fr - Site internet : www.pessac.fr
Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13h30 à 19h et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h.

Directeur de la publication : Franck Raynal // Rédactrices en chef : Véronique Bolot / Noémie Battin / Hôtel de Ville - Place de la Ve République - BP 40096 - 33604 Pessac - Tél. 05 57 93 63 60 // Rédaction : Noémie Battin Claire Bouc / Nathalie Giraudeau / Elisabeth Guignaud-Le Berre / Fabien Leroy // Maquette : Epiceum // Mise en page : Cristina Gardère, direction de la communication // Photos : Ville de Pessac / Hugo Buret /Frédéric Delouvée / Frédéric Encuentra / Dominique Le Lann / Stéphane Monserant / JP.Lale / Soumaya Bourachdi de Saleneuve DR / iStock / Adobe Sock / Freepik / Alain Birocheau / Bordeaux Métropole / Couverture // Licence Ville de Pessac : 1-1107543, 1-1107544, 1-1107545, 2-1107542, 3-1107541 // Dépôt légal : mars 2022 // Impression : Groupe Imprim
Prochaine parution : avril 2022

Couverture d'après l'œuvre d'Yseult YZ Digan ©Olivier Metzger - © Adagp, Paris, 2022

OP N°12.indd 5 02/03/2022 09:36



Secteur 1

Verthamon Haut-Brion, Les Échoppes-Le Vallon, Casino, Bourg, Noès et Le Monteil

Aéroport de Bordeaux-Mérignac : mobilisons-nous !

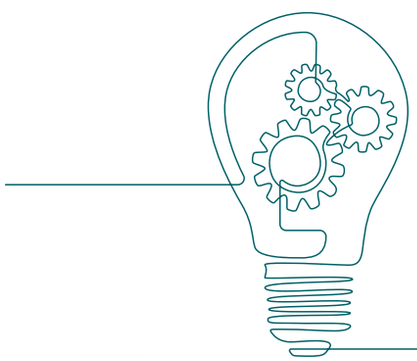


Le 10 février 2022, les Maires de Pessac, Talence et Martignas-sur-Jalle ont organisé une réunion publique d'information à l'attention de leurs habitants. Cette invitation lancée par Franck Raynal avait pour objectif d'expliquer le projet porté par l'État de fermeture de la piste secondaire de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, dont le couloir d'atterrissage survole les communes de Pessac, Talence et Bègles.

Plus de 500 personnes ont participé à cette réunion constructive, où tous les points de vue ont pu s'exprimer. À la lumière de deux heures de débat et d'échanges, six points ont été actés et portés devant la commission consultative de l'environnement de l'aéroport se réunissant le mardi 1er mars :

- une activité aérienne plus respectueuse de l'environnement ;
- un accompagnement de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac dans cette évolution ;
- la demande de suppression de la piste secondaire 11/29 ;
- un développement maîtrisé du transport aérien sur la plateforme de Bordeaux-Mérignac ;
- le déplacement des vols de qualification sur rafale ;
- la suppression des vols de nuit entre minuit et six heures du matin.

Une pétition a été lancée le 14 février, en ligne sur change.org et pessac.fr, afin de témoigner de la forte mobilisation des habitants et élus des territoires impactés.



Expérimentation d'un bâtiment intelligent

Afin de mieux gérer les contrôles et autorisations d'accès aux bâtiments publics, la Ville souhaite développer leur domotisation et l'associer à un système de gestion. Le pôle combat du complexe omnisports de Bellegrave va servir de site pilote avant son extension aux autres bâtiments publics. Prochainement, un badge permettra aux associations qui utilisent le pôle combat d'y accéder sans avoir besoin d'utiliser de clé. Les systèmes de chauffage et de ventilation se lanceront automatiquement 30 minutes avant l'heure d'accès. L'activation du badge à l'entrée de la salle coupera automatiquement le système d'alarme-intrusion et enclenchera la lumière. De quoi faciliter la gestion de cet équipement par tous les usagers et réaliser des économies substantielles.



Contact

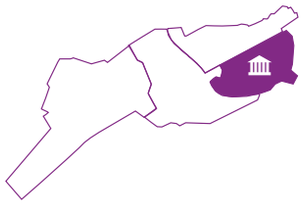
Sabine Jacob Neuville / 07 64 43 79 82
sabine.jacobneuville@mairie-pessac.fr

MAIRIE DE QUARTIERS
11, rue Claude Debussy / 05 56 15 54 09

AGENCE POSTALE ET BANQUE POSTALE

lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h30
mardi et jeudi de 13h30 à 19h

OP N°12.indd 6 02/03/2022 09:36



Secteur 2

Brivazac-Candau, La Paillère-Compostelle, Chiquet-Fontaudin, Sardine, Camponac, Ladonne Pontet et Saige



©Signes paysages

Requalification complète de la rue Pierre Loti

Située à proximité de la ligne B du Tramway et d'équipements structurants tels que la crèche des Coquelicots et le collège François Mitterrand, la rue Pierre Loti a l'aspect d'une rue plutôt calme, mais à la voirie assez ancienne avec des trottoirs peu praticables. Sa configuration en ligne droite favorise les excès de vitesse et son apparence très minérale ne la rend pas très agréable à emprunter à pied ou à vélo. Afin d'y apaiser la circulation et de la transformer en espace de rencontre entre usagers, un certain nombre d'aménagements ayant fait l'objet d'une concertation préalable avec les riverains vont être apportés par la métropole, en lien avec la Ville.

Végétalisation et circulation apaisée

Les trottoirs vont être engazonnés et la circulation limitée à 20 km/h, ce qui permettra aux piétons, aux voitures et aux vélos de se partager la chaussée qui sera réhaussée au niveau des trottoirs actuels. La limitation de vitesse sera marquée par des rampants en béton désactivé en entrée et sortie de rue. Une dizaine de places de parking, séparées par des îlots végétalisés, seront créées. Au total, 1 000 arbustes et plantes tapissantes, un arbre tige et dix arbrisseaux seront plantés. Afin de lutter contre l'effet îlot de chaleur provoqué par le bitume noir de la chaussée, ce dernier sera remplacé par un enrobé clair à la finition grenaillée. Enfin, un espace réservé au dépôt des bacs à déchets sera créé devant chaque habitation.

À noter que la rue sera coupée à la circulation (hors accès riverains) pendant toute la durée des travaux, soit de la fin mars à la fin juillet. Une déviation sera fléchée pour le trafic.



Contact

Fatima Bizine / 07 64 43 80 96
fatima.bizine@mairie-pessac.fr

MAIRIE DE QUARTIERS
4, allée des Tulipes / 05 56 51 11 37
lundi, mercredi de 13h30 à 19h
mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h30

OP N°12.indd 7 02/03/2022 09:36



Secteur 3

3M-Bourgailh, Arago La Châtaigneraie,
France Alouette, Haut Lévêque, Bersol et Sauvage

Le lycée Philadelphe de Gerde fait son cinéma

Depuis 2019, le César des Lycéens distingue l'un des sept films nommés dans la catégorie « Meilleur film ». Depuis deux ans, des élèves du lycée professionnel participent au vote.



1 866 élèves issus de 84 établissements scolaires répartis aux quatre coins de la France ont participé cette année au vote (dont 5 lycées professionnels et 4 établissements d'enseignement général de l'Académie de Bordeaux). Parmi eux, 24 élèves de Terminales du lycée Philadelphe de Gerde qui, tous les matins, du 31 janvier au 8 février derniers, ont retrouvé leurs professeurs de lettres et d'arts appliqués au cinéma Jean Eustache pour visionner les sept films en lice : « Aline », « Annette », « Bac Nord », « L'événement », « La Fracture », « Illusions perdues » et « Onoda, 10 000 nuits dans la jungle ». Un répertoire très éclectique pour des élèves suivant des cursus spécialisés n'ayant rien à voir avec le cinéma, les préparant à devenir techniciens de lignes de production, de l'énergie, de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques, du froid et du conditionnement de l'air.

« L'objectif de ce projet est de les ouvrir au 7e art et de leur faire découvrir des films qu'ils ne seraient pas allés voir seuls » explique Franck Bergez Benebig, enseignant d'arts appliqués. *« Plutôt habituée à regarder films et séries sur tablettes et smartphones, la jeune génération se déplace peu au cinéma, ou alors dans les grands multiplexes, mais assez rarement dans les cinémas d'art et essai tel que le Jean Eustache »* ajoute Noémie Bourdiol, chargée du développement des publics au cinéma. Pour permettre aux élèves de découvrir les lieux, mais aussi les codes de fonctionnement d'une salle obscure, les enseignants ont donc fait le choix de visionner les films au cinéma, et non en salle de classe comme la possibilité leur en était offerte.

Chaque voix compte

À la suite de chaque projection, un échange d'une vingtaine de minutes avec les professeurs et l'équipe du cinéma a permis aux élèves de partager leur sensibilité et de développer leur esprit critique et leur jugement, afin d'être en mesure d'affirmer un choix réfléchi le jour du vote. L'occasion d'aborder les thèmes des films bien sûr, mais aussi de parler du montage, du jeu des acteurs, de la lumière, de la musique, des mouvements de la caméra, etc. avant d'y revenir en classe à l'occasion de travaux dirigés. *« Au travers des échanges que l'on a avec eux, on perçoit qu'ils sont fiers de participer à la remise d'un prix et de constater que leur voix compte »* se réjouit Isabelle Villemiane, professeure de lettres.

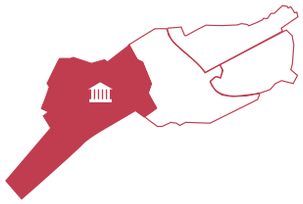


Contact

Dominique Moussours-Eyrolle / 07 64 43 80 98
d.moussourseyrolles@mairie-pessac.fr

MAIRIE DE QUARTIERS
Château de Cazalet, avenue de Beutre / 05 57 93 63 75
lundi et mercredi de 13h30 à 19h
mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h30

OP N°12.indd 8 02/03/2022 09:36



Secteur 4

Cap de Bos, Magonty et Toctoucau

Envie de découverte et d'immersion dans la nature ?

L'association Écosite du Bourgailh propose balades, ateliers participatifs, chasses aux trésors, courses d'orientation, séances de méditation, etc. Zoom sur quelques animations programmées en 2022.

Organisés tout au long de l'année, les « Matin nature » permettent à un petit groupe de personnes d'effectuer une veille technique et naturaliste de la Forêt du Bourgailh, en présence d'un guide spécialisé. « *Ces déambulations, qui ont lieu à chaque fois dans des zones différentes de la forêt, permettent de repérer d'éventuels dépôts sauvages de déchets, mais aussi de faire état de la biodiversité au fil des saisons* » explique Isabelle Cougnet, directrice adjointe de l'association.

Les 18 et 20 mars, en partenariat avec L'Eau Bordeaux Métropole, l'association Écosite du Bourgailh proposera une sensibilisation à la gestion de l'eau au travers de quatre animations : un accueil posté en présence d'un guide naturaliste, une chasse aux trésors nature destinée à un public familial (le 2 mars), une balade au fil de l'eau de nuit (le 18 mars) et une autre en journée (le 20 mars).

Dès le mois d'avril, le Club Nature reprendra ses activités et proposera aux petits Pessacais de 7 à 11 ans de découvrir la nature les mardis et jeudis après-midi pendant les vacances scolaires : observation des arbres, fabrication d'abris pour les animaux, potager pédagogique, etc.

L'association reçoit en outre les groupes (petite enfance, scolaires, centres de loisirs, seniors, publics adaptés et entreprises) ou se déplace sur site pour faire vivre la nature de manière ludique, participative et immersive avec des animations autour de la biodiversité.



De belles fêtes en préparation

Les 16 et 17 avril, l'association co-organisera avec la Ville la 17e édition du Printemps de la Forêt du Bourgailh, dont les fils conducteurs seront, comme chaque année, transmission, pédagogie et convivialité. « *À l'occasion de cette fête du jardin et de la nature, notre volonté est de mettre en avant les producteurs locaux et leur savoir-faire. Cette année, une trentaine d'horticulteurs seront présents sur le marché aux plantes. Ce sont aussi des producteurs qui assureront le pôle restauration avec leurs propres produits* ». Des balades et des temps d'animation sur les libellules, le climat et les sciences participatives seront également organisés. Le 5 juin, l'association proposera des animations aux Jardins du Bourgailh dans le cadre du dispositif national « Rendez-vous aux jardins ». Sans oublier la Nuit des Étoiles au mois d'août et, pendant tout l'été, les balades naturalistes (à partir de 10 ans) pour partir à la découverte des insectes, des chauves-souris, des libellules, des oiseaux… et les dispositifs « Les petits aventuriers de la nature » (pour les 7-10 ans) et « La famille des aventuriers » (pour les 3-6 ans) proposant ateliers sensoriels et artistiques, jeux de coopération en plein air, etc.

Plus d'infos | www.bourgailh-pessac.fr
05 56 15 32 11 – contact@bourgailh-pessac.fr



Contact

Annie Ladiray / 07 64 43 79 94
annie.ladiray@mairie-pessac.fr

MAIRIES DE QUARTIERS

3, place Saint Vincent de Paul / 05 56 68 02 46
du lundi au vendredi de 14h à 17h

AGENCE POSTALE

1, ter rue de Romainville / 05 56 36 70 34
lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h30
mardi et jeudi de 13h30 à 19h

OP N°12.indd 9 02/03/2022 09:36

Lancement saison tourisme & patrimoine

À la découverte du patrimoine pessacais

C'est parti pour une nouvelle saison tourisme & patrimoine riche en rendez-vous originaux et insolites autour du patrimoine historique, architectural, artisanal, urbain et gastronomique pessacais !

Entre le 26 mars et le 18 novembre, pas moins de 100 dates et 41 propositions différentes mettant les acteurs du territoire à l'honneur vous sont proposées autour de quatre thématiques.

Un patrimoine bâti d'exception

Dans le cadre de visites commentées, d'expositions et de conférences, partez à la découverte des lieux de mémoire et d'histoire de la ville : la Cité Frugès-Le Corbusier, l'église Saint-Martin, le vieux logis, l'historial Raphaël Saint-Orens, le Moulin de Noès et l'atelier-galerie de sculptures et de peintures.

La ville en mouvement

Expérimentez la ville en mouvement au travers d'une douzaine de balades urbaines témoignant des mutations de la ville depuis plusieurs siècles : découvrez ses quartiers surprenants (la Cité des Castors, le quartier du Casino, Camponac, l'histoire du quartier de l'Alouette et le Campus), ses trésors cachés, ses œuvres de street-art, son cimetière, mais aussi ses bornes les plus anciennes et énigmatiques. Dimanche 3 avril, ne manquez pas la bulle musicale inédite proposée au sein du quartier du Casino : une balade atypique du quartier, ponctuée de pauses musicales emmenées par Mozart et Haydn, dans des jardins de particuliers.

Terre gourmande

Prenez ensuite la route des châteaux (Pape Clément, Les Carmes Haut-Brion, Haut-Bacalan) pour une série de visites-dégustations, et plongez dans le savoir-faire « produit à Pessac » avec la visite de la brasserie Gasconha et des Cafés Michel.



Patrimoine en famille

Enfin, profitez de votre ville en famille avec une programmation mêlant nature et culture : visites de la serre tropicale de jour comme de nuit, lecture suivie d'un atelier land-art autour des arbres de la forêt du Bourgailh, découverte des différentes essences d'arbres, visite des jardins de Terre d'ADELES et de la ferme de Tartifume, enigm'games à la Cité Frugès-Le Corbusier, balade sensorielle, lecture suivie d'un atelier pour apprendre à créer ses propres sortilèges et recettes magiques, atelier vitrail, maxi-jeu et mini-défi !

Plus d'infos | Kiosque Tourisme & Patrimoine - 05 57 93 65 40
Visites gratuites (sauf les visites-dégustations) sur réservation

NOUVEAU

Téléchargez l'application « Découvr'Pessac »

Disponible sous iOS et Androïd, cette application vous propose 25 parcours pédestres et cyclistes géoguidés de 500 m à 19 km, classés par thématique : patrimoine arboré, expériences nature et détente, sport et découverte, balade urbaine et architecturale, autour des vignes, street-art. Parmi ces parcours, cinq balades pédestres vous invitent à plonger au cœur du patrimoine pessacais (le bois des sources du Peugue, le bassin de Cap de Bos, la forêt du Bourgailh et le sentier d'interprétation reliant la forêt au zoo), au travers des témoignages audio de ses usagers et meilleurs ambassadeurs : promeneurs, habitants, sportifs, riverains et acteurs du territoire.



OP N°12.indd 10 02/03/2022 09:36



Des vacances sportives avec le Ticket Sport

Initié par la Ville, coordonné par l'Office du sport et animé par les associations sportives pessacaises, le Ticket Sport permet aux jeunes de 6 à 16 ans de découvrir différentes disciplines sportives pendant les vacances scolaires.

Les jeunes sont accueillis du lundi au vendredi de 14h à 17h pendant toute la durée des petites vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps, par six associations sportives (CSGTP, SPUC, USSAP, Pessac Football Club, ASCPA, SACSO) sur six sites répartis aux quatre coins de la commune : le Cosec de Saige, le complexe sportif de Bellegrave, la salle de boxe de Saige, la salle François Mitterrand, la salle Haut-Livrac et la piscine Caneton.

« Chaque famille est libre de choisir le site sur lequel elle souhaite envoyer ses enfants. Ces derniers y sont accueillis gratuitement, sans inscription préalable. L'encadrement est assuré par des personnels qualifiés, chargés de leur faire découvrir chaque jour différentes activités » explique Alain Riffaud, président de l'Office du Sport. Au programme : football, basket, handball, gymnastique, roller, danse, hockey, tir à l'arc, boxe, badminton, tennis de table, bowling, monocycle, motricité, etc. Avec une nouveauté cette année : un créneau piscine ouvert à tous, quel que soit le site fréquenté, sur inscription préalable.

« Le nouveau complexe sportif de Bellegrave offre de nombreuses possibilités en termes d'activités sportives indoor et outdoor. Nous espérons y accueillir les enfants en nombre. À l'occasion des vacances de printemps, des actions de sensibilisation autour du sport et du handicap y seront par ailleurs proposées » ajoute Sylvain Baquet, président du SPUC.

Faim de sport ?

Les 26 et 27 mars, la 11e édition du Printemps du Sport s'installe au stade André Nègre et à la piscine Caneton. De nombreuses découvertes sportives et santé sont au rendez-vous.

Organisé par l'Office du sport et la Ville de Pessac, avec le concours des associations et clubs sportifs pessacais, le Printemps du Sport rassemble chaque année un public familial (près de 3 000 personnes) autour de la découverte d'une cinquantaine d'activités physiques et santé. Différents ateliers d'initiation seront proposés le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 18h : danse, escalade, tir à l'arc, sports de balle collectifs, jeux de raquette, sports de combat, activités de motricité et jeux pour la petite enfance, plongée, etc. Divers parcours cyclistes et pédestres (marche nordique, randonnée, roller et rando culturelle) seront organisés sur des parcours prédéfinis de 10 à 30 km. Sur le pôle Santé, les visiteurs pourront s'initier au massage cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur grâce à l'animation « choquez-vous », assurée par des étudiants en médecine.

Cette année, le handicap sera mis à l'honneur avec des démonstrations et des initiations handi de badminton, de tir à l'arc, d'escrime, de cécifoot, de basket et de boxe, réalisées en collaboration avec le Comité Départemental Handisport.

Plus d'infos Office du Sport - 05 56 45 15 65 - Programmes complets sur https://officedusport-pessac.fr/
Sur présentation du pass sanitaire pour les plus de 12 ans et 2 mois

OP N°12.indd 11 02/03/2022 09:36

service public innovant

NOUVEAU



Tester un instrument de musique, ça vous tente ?

Depuis le 12 février, c'est possible à la médiathèque Jacques Ellul, où une vingtaine d'instruments différents sont disponibles en prêt.

Ukulélé, guitare acoustique, guitare électrique, basse, banjo, cajón (percussion), clavier, mini-synthé, ... Pour lancer ce nouveau service, la médiathèque a fait le choix d'instruments attractifs et abordables en auto-apprentissage. *« Il s'agit là d'un panel de base, que nous élargirons au fil du temps, par exemple avec des violons électroniques ou des instruments à vent »* explique Jean-Marc Durand, responsable de la médiathèque. Depuis plusieurs années, la structure multiplie les initiatives, afin de faire vivre son espace musique au-delà du CD : livres musicaux, vinyles, partitions, concerts mensuels afin de valoriser la musique vivante, possibilité de tester sur place différents instruments et de s'essayer à la musique assistée par ordinateur. *« Voir les enfants complètement fascinés, notamment lors des visites scolaires, revenir avec leurs parents pour jouer et leur montrer les instruments nous a donné l'envie d'aller plus loin. Le prêt d'instrument s'est alors imposé comme un moyen privilégié pour favoriser le premier pas vers la pratique musicale ».*

Un accompagnement sur-mesure

Tout a été mis en œuvre afin de simplifier l'emprunt des instruments. *« Il suffit de signer une charte d'utilisation engageant à en prendre soin. L'instrument peut être emprunté pour une durée de trois semaines »*. Pour accompagner les débutants (petits et grands) dans la prise en main de l'instrument, la médiathèque propose gratuitement des ateliers individuels de découverte d'une heure, animés par Haritza Driollet, musicien en service civique au sein de la structure. Des tutoriels (fiches pratiques de prise en main de l'instrument et vidéos d'apprentissage adaptées aux grands débutants) et un large choix de partitions et méthodes d'apprentissage sont en outre à la disposition des novices. *« Grâce à cette instrumenthèque à laquelle collabore aussi PAMA*, qui fournit une partie des instruments et a développé les tutoriels, nous sommes en mesure de proposer un dispositif complet de prêt et d'accompagnement. Pessac est la première ville de la métropole à le faire »* souligne Isabelle Dulaurens, adjointe au maire déléguée à la Culture.

** PAMA (Pratiques Artistiques et Musicales Accompagnées) est la structure de la Ville de Pessac chargée d'accompagner les jeunes de 12 à 25 ans dans leur pratique de la musique.*

OP N°12.indd 12 02/03/2022 09:36

Journée internationale des droits des femmes

Les femmes et le sport à l'honneur

Le 8 mars est la Journée internationale pour les droits des femmes. Officialisée par les Nations Unies en 1977, puis par la France en 1982, cette journée est l'occasion, à travers le monde, de mettre en avant la lutte pour les droits des femmes, et notamment pour la réduction des inégalités Femmes/Hommes.

Mardi 8 mars

La Ville propose aux collégiens un ciné-débat en collaboration avec le cinéma Jean-Eustache et le Comité départemental olympique sportif (CDOS 33), en présence de deux de ses représentants. Projection du film Olga relatant l'histoire d'une gymnaste de 15 ans, tiraillée entre la Suisse et l'Ukraine.

À partir de 14h, retrouvez au centre social de Saige des stands d'information (prévention cancer féminin, accès aux droits, Association Maison de Simone, ASTI, bibliothèque...), un goûter et des animations bien-être. Restauration à 1€ pour les femmes ce jour-là.

De 19h30 à 20h30, une projection de type « mapping » sera réalisée sur la façade de l'église, place de la Ve République, avec des visuels issus de deux expositions : l'une dédiée aux sportives pessacaises, l'autre sur « Femme et Sport, au-delà du cliché ». Des animations assurées par des associations pessacaises auront lieu en amont de la projection, de 18h à 19h30.

Durant la semaine

Le centre social de la Châtaigneraie organise plusieurs évènements : exposition/débat « Femme et Sport, au-delà du cliché » et un quiz sur les droits des femmes dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité et de l'ALSH, la projection du film « La journée de la jupe », un atelier « métiers et stéréotypes, lever les freins, dépasser les clichés » dans le cadre du chantier éducatif « Femmes et emploi » qui se déroulera durant tout le mois de mars.

Le centre social de l'Alouette traitera de la thématique des violences faites aux femmes, afin d'alerter sur la banalisation de la violence chez les jeunes. Au programme : jeux (« Equité toi ? »), exposition, slam/rap, documentaire/débat, scène de théâtre pour les enfants de 7 à 10 ans et saynètes jouées par le groupe de théâtre de l'Alouette. Cette semaine sera clôturée par une soirée au Château Cazalet.

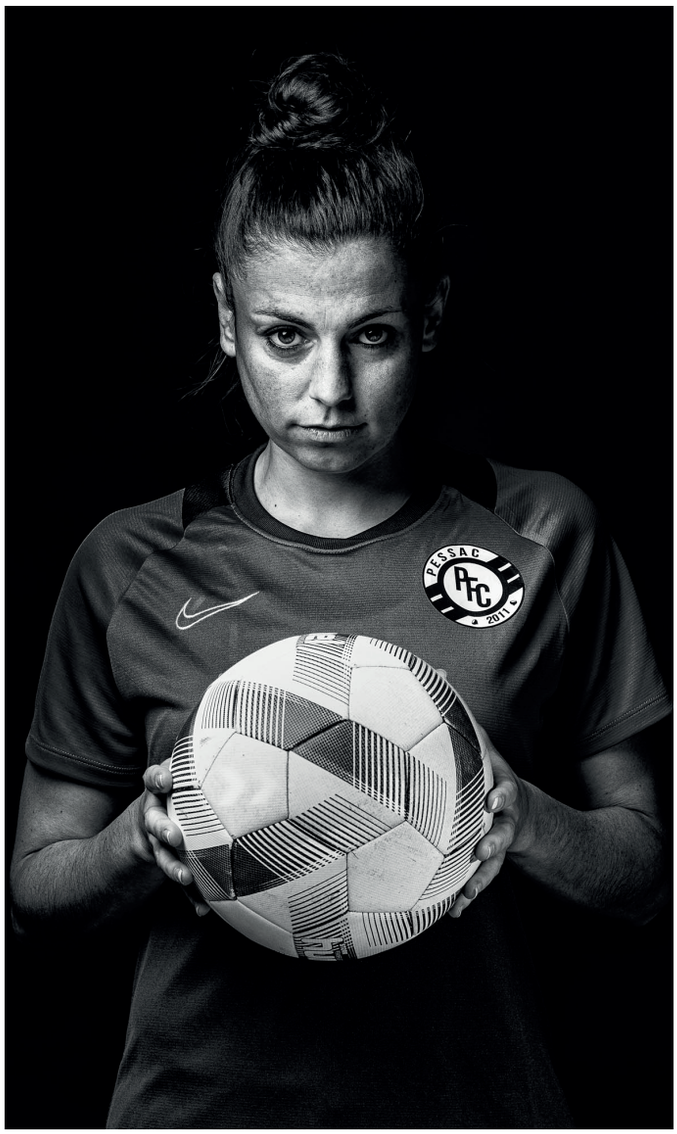
Des expositions autour du thème des femmes et du sport seront également proposées au Stade nautique (« Sportives », par le Musée National du sport) et à l'Hôtel de Ville (« Femmes de Rugby », par le photographe Antoine Dominique).

Durant toute la semaine, les clubs sportifs pessacais vont ouvrir leurs portes aux femmes souhaitant venir tester leur discipline, en leur offrant la possibilité de venir accompagnées de leurs enfants, à qui des animations seront proposées.

La Ville, en partenariat avec le Centre équestre de Romainville et l'association « La Maison de Simone », propose, dans le cadre du dispositif « mon Equi-Libre », des séances de médiation animale avec des chevaux à des femmes victimes de violences conjugales, ainsi qu'à leurs enfants.

Vendredi 11 mars

Le lycée Pape Clément propose aux lycéens l'intervention du Comité départemental olympique sportif de Gironde autour de l'exposition « Femme et Sport, au-delà du cliché », ainsi qu'un expo-quiz « Égalité, parlons-en », du 4 au 14 mars.



©Antoine Dominique Photographe

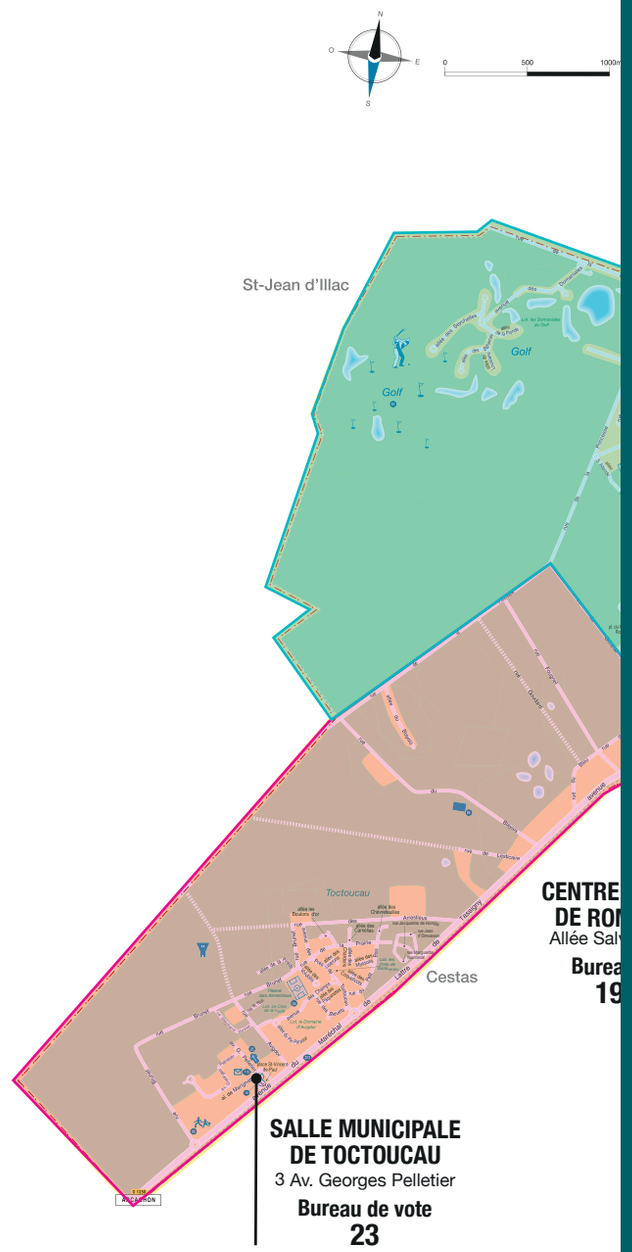
OP N°12.indd 13 02/03/2022 09:36

2022, ANNÉE ÉLECTORALE

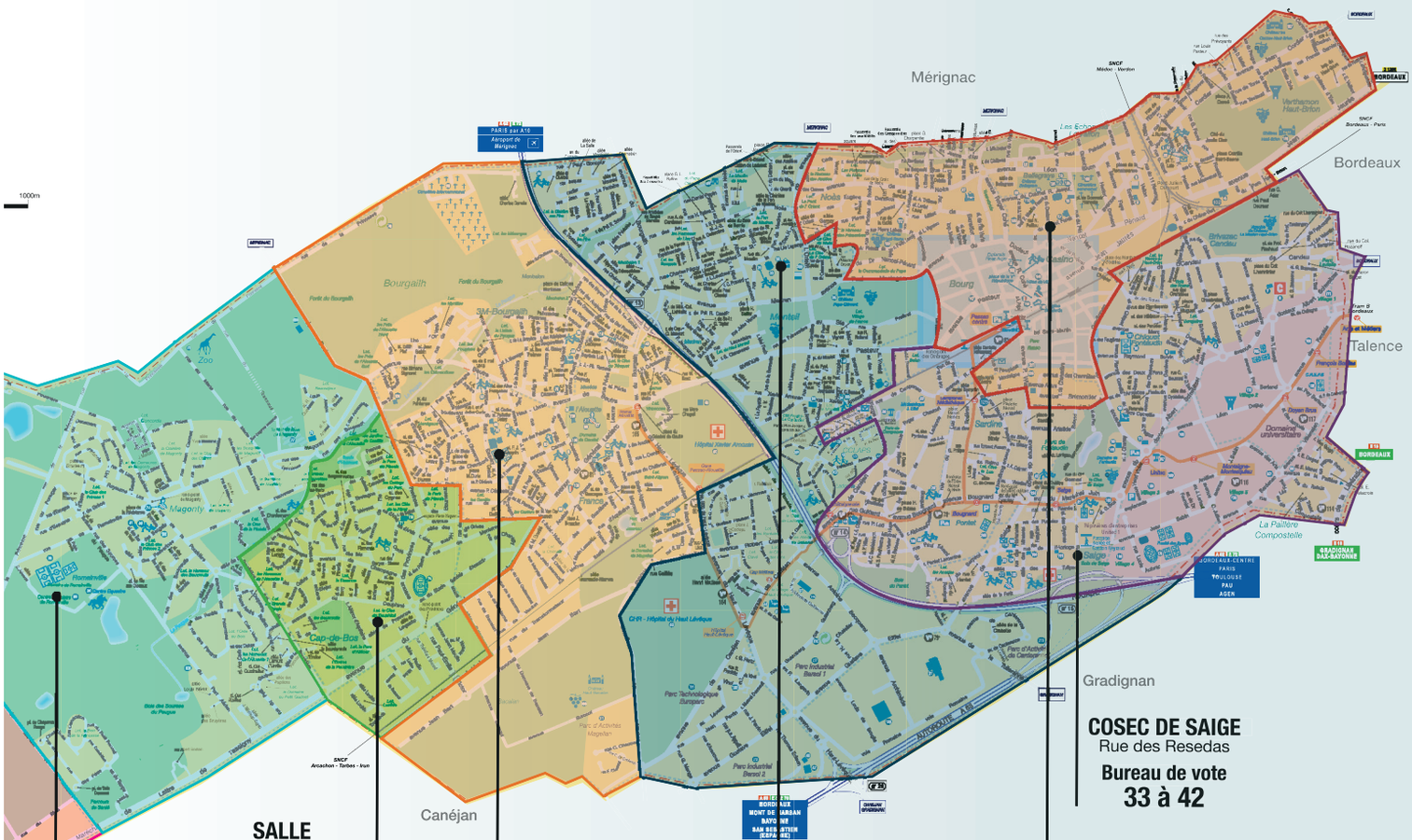
DEUX SCRUTINS MAJEURS AURONT LIEU CETTE ANNÉE : L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE, LES 10 ET 24 AVRIL, ET LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES, LES 12 ET 19 JUIN. QUI PEUT VOTER ? COMMENT ET OÙ ? COMMENT SE FAIRE REPRÉSENTER EN CAS D'ABSENCE LE JOUR DU SCRUTIN ? TOUR D'HORIZON DES INFORMATIONS PRATIQUES ET DES NOUVELLES DISPOSITIONS EN VIGUEUR AU NIVEAU NATIONAL ET DANS VOTRE COMMUNE, PARMI LESQUELLES LE TRANSFERT DES BUREAUX DE VOTE.

Pour pouvoir voter aux élections présidentielles et législatives, il faut remplir un certain nombre de conditions : être Français(e) (les ressortissants européens ne sont pas autorisés à voter pour ces deux scrutins) ; avoir 18 ans la veille du jour de l'élection (à noter : l'électeur ayant 18 ans entre les deux tours de scrutin est autorisé à voter au 2e tour) ; jouir de ses droits civiques (pas de condamnation) ; être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les Français(es) ayant obtenu la nationalité. En dehors de ces situations, vous devez faire la démarche de vous inscrire personnellement ou par procuration. Pour cela, un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom et une pièce d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans sont requis.



OP N°12.indd 14 02/03/2022 09:37



TRE DE LOISIRS ROMAINVILLE
e Salvador Allendé
ureau de vote
19 à 22

SALLE ANDRÉ NÈGRE
Avenue des Provinces
Bureau de vote
15 à 18

COMPLEXE SPORTIF HAUT LIVRAC
Avenue Saint-Exupéry
Bureau de vote
8 à 14

COMPLEXE SPORTIF ROGER VINCENT
Rue de la Fon de Madran
Bureau de vote
1 à 7

SALLE BELLEGRAVE
Avenue du Colonel Jacqui
Bureau de vote
24 à 32

COSEC DE SAIGE
Rue des Resedas
Bureau de vote
33 à 42

OP N°12.indd 15 02/03/2022 09:38

L'inscription peut se faire par Internet, par correspondance ou à l'Hôtel de Ville. Pour l'élection présidentielle, la clôture des inscriptions sur les listes électorales a eu lieu mercredi 2 mars 2022 par Internet et vendredi 4 mars à l'Hôtel de Ville ou par correspondance. Pour les élections législatives, les inscriptions seront closes le mercredi 4 mai 2022 par Internet et le vendredi 6 mai à l'Hôtel de Ville ou par correspondance.

Procurations : nouvelles dispositions

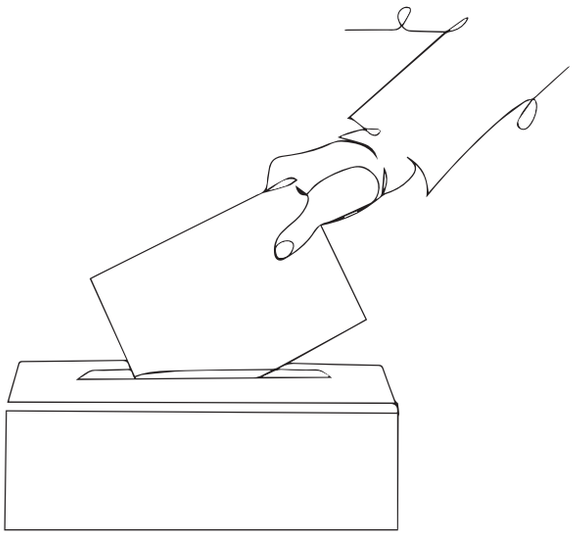
Depuis le 1er janvier 2022, il est possible de donner procuration à une personne inscrite sur les listes électorales d'une commune différente de la sienne. Cependant, attention : le mandataire (personne mandatée, pour voter à la place du mandant), doit se déplacer dans le bureau de vote du mandant. Un même mandataire ne peut recevoir qu'une seule procuration établie en France, deux si l'une d'entre elles ou les deux ont été établies à l'étranger. Le mandant doit impérativement renseigner son NNE (Numéro national d'électeur) et celui de son mandataire. Ce numéro apparaît sur les cartes électorales éditées depuis 2019 ou est consultable via le télé-service « ISE » (Interroger sa situation électorale).

Pour rappel, quel que soit le mode d'établissement de la procuration (téléchargement du formulaire CERFA ou téléprocédure sur maprocuration.gouv.fr) :

• le mandant doit toujours se rendre personnellement devant l'une des autorités habilitées à délivrer une procuration de vote, muni de sa pièce d'identité (services de Police ou de Gendarmerie, Tribunal judiciaire, Consulat ou Ambassade de France à l'étranger) ;

• toute procuration établie en France est valable pour une période maximale d'1 an ;

• il n'y a pas de date limite avant un scrutin pour établir une procuration de vote. Cependant, toute procuration non reçue en mairie empêche le mandataire de voter. Il est vivement conseillé de ne pas s'y prendre à la dernière minute !



Transfert des bureaux de vote

Pendant plusieurs décennies, comme cela est de tradition en France, les scrutins politiques ont été organisés à Pessac dans des groupes scolaires où chefs d'établissements, personnel enseignant et services de la Ville se sont mobilisés pour en assurer le bon déroulement. Afin de soulager les écoles de ce dispositif contraignant, le Maire a souhaité engager une réflexion afin de transférer les bureaux de vote dans des locaux municipaux plus vastes et fonctionnels, mieux adaptés à l'organisation d'élections. Le choix de la municipalité s'est arrêté sur des salles sportives, culturelles et associatives permettant d'accueillir les électeurs dans de bonnes conditions. Cette nouvelle implantation a été adoptée par la préfecture de la Gironde, avec effet au 1er janvier 2022. Désormais, les scrutins politiques seront organisés sur six nouveaux sites qui seront aménagés avec des bureaux de vote en enfilade, dans lesquels la circulation sera plus fluide. Afin de les informer de ce changement, les 40 000 électeurs pessacais vont recevoir un courrier sur lequel sera indiqué leur nouveau lieu de vote. Ce dernier figurera en outre sur la nouvelle carte électorale qui sera envoyée à chaque électeur avant l'élection présidentielle. Pour autant, afin d'éviter que des personnes ne soient perdues les jours des scrutins, des panneaux indiquant l'adresse du nouveau site de vote seront postés devant chaque ancien site.

À noter :

la maison municipale de Toctoucau n'est pas concernée par ce changement.

OP N°12.indd 16 02/03/2022 09:38

N° de bureau de vote	Ancien lieu de vote	Nouveau lieu de vote
1	Jacques Cartier	**Complexe sportif Roger Vincent** (rue de la Fon de Madran)
2		
3		
4		
5	Georges Leygues	
6		
7		
8	Pierre Castaing	**Complexe sportif Haut Livrac** (avenue Saint-Exupéry)
9		
10		
11		
12	Joliot Curie	
13		
14		
15	Cap de Bos	**Salle André Nègre** (avenue des Provinces)
16		
17		
18		
19	Magonty	**Centre de loisirs de Romainville** (allée Salvador Allende)
20		
21		
22		
23	**Salle municipale de Toctoucau (lieu inchangé)**	
24	Aristide Briand	**Salle Bellegrave** (avenue du Colonel Jacqui)
25		
26		
27		
28		
29		
30	Jean Cordier	
31		
32		
33	Jules Ferry	**Cosec de Saige** (rue des Resedas)
34		
35		
36		
37	Edouard Herriot	
38		
39		
40		
41		
42		



Assesseurs : appel à candidature

Lors d'une élection politique, chaque bureau de vote est composé d'un président, d'un secrétaire et d'au moins deux assesseurs. La mission des assesseurs est d'assister le président du bureau de vote pour permettre le bon déroulement du scrutin. Ils doivent obligatoirement être présents à l'ouverture et à la fermeture du bureau de vote. Au cours de la journée, ils vérifient l'identité des électeurs et se chargent de les faire signer sur les listes d'émargement. À l'issue du scrutin, ils veillent au bon déroulement du dépouillement.

Qui peut devenir assesseur ?

Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales de la commune de Pessac ou d'une commune de Gironde.

Si vous souhaitez vous impliquer en tant qu'assesseur lors des prochaines élections, envoyez votre candidature à viecitoyenne@mairie-pessac.fr



OP N°12.indd 17 02/03/2022 09:38

« Il y a encore beaucoup à faire pour que les femmes soient les égales des hommes en politique »



Riche d'une longue expérience en communication politique, Marie-Laure Hubert Nasser a toujours été très engagée pour la défense des droits des femmes. Aujourd'hui à la tête de YouWan, une plateforme d'e-learning au service des femmes et de leur réussite, elle nous dit ce qu'elle pense de la place des femmes en politique.

Où en sont les femmes politiques françaises aujourd'hui ?

Commençons par regarder les chiffres : il y a 39 % de femmes à l'Assemblée Nationale, 30 % au Sénat, 27 % au Parlement européen. C'est mieux qu'il y a dix ans, mais la majorité que nous sommes dans les faits, avec 51,5 % de femmes en France et 52,3 % de femmes parmi les votants aux élections, est toujours considérée comme une minorité. Le problème est aussi que les Françaises n'ont plus de modèles auxquels s'identifier : Rama Yade, Nathalie Kosciusko-Morizet, Aurélie Filippetti, Najat Vallaud-Belkacem ont toutes disparu du paysage politique. Ne pas avoir de cadre de référence est un problème majeur.

La parité est-elle une nécessité ?

Force est de constater qu'à chaque fois qu'il y a des quotas, cela fait bouger les lignes. On le voit notamment dans les conseils d'administration des entreprises ou au niveau des Régions, où les femmes occupent 48 % des vice-présidences. A contrario, elles ne composent que 16,7 % des présidences des Conseils départementaux pour lesquelles ne s'applique aucune contrainte paritaire. Bien que les conseils municipaux y soient soumis, seuls 19,8 % des maires sont des femmes. C'est trop peu. La parité est nécessaire, mais pas suffisante.

En 2020, vous avez publié un « Petit guide à l'usage des femmes qui s'engagent en politique ». Pourquoi ce guide ? Quels conseils donneriez-vous à une femme qui se lance en politique ?

Pendant toutes les années que j'ai passées au cabinet du maire de Bordeaux, j'ai croisé une multitude de femmes politiques formidables qui se retrouvaient en échec, car elles n'avaient pas les codes. En quittant la vie politique, j'ai souhaité leur offrir un petit guide très factuel, pour les aider. Je pense qu'une femme qui se lance en politique doit tout d'abord avoir une vraie discussion avec sa famille et ses proches, pour s'assurer que son entourage adhère bien à son projet, avec tout ce que cela sous-entend. Elle ne doit pas rester seule et être accompagnée de personnes d'expérience qui l'aident à avancer. Elle doit immédiatement mettre en place une gestion du temps draconienne, car elle va devoir jongler avec plusieurs agendas. Sans organisation, c'est l'échec assuré. Mon 4e conseil est d'évacuer immédiatement le syndrome de l'imposteur : elle doit impérativement se dire qu'elle est au niveau et compétente, même si elle a encore beaucoup à apprendre. Elle doit aussi prendre les devants pour faire avancer ses idées et assurer son avenir, sans attendre qu'on lui tende la main. Travailler le fond afin de devenir incontournable sur son sujet est aussi une condition sine qua none de la réussite. Enfin, elle doit apprendre à gérer sa communication, afin de valoriser ses réussites.



OP N°12.indd 18 02/03/2022 09:38

Hommage

Jean-Claude Dalbos

Ancien maire de Pessac
24 septembre 1928- 16 février 2022



Le maire bâtisseur

Une figure emblématique de Pessac vient de nous quitter. L'ancien maire Jean-Claude Dalbos a façonné la ville d'aujourd'hui. Un Pessac pour tous, inclusif et social. Un Pessac dynamique, à la fois sportif et culturel. Mais surtout, un Pessac de cœur. Portrait de cet homme d'engagement.

Jean-Claude Dalbos (1928-2022) était l'un de ces hommes qui détestent regarder passer les trains. Lui, il préfèrait les conduire et les mener à bonne destination ! Tout jeune déjà, il affichait cette âme de conquérant : engagé chez les scouts, il dirige les plus jeunes, avant de partir à la guerre, à 16 ans, sur le Front du Médoc.

Courage et engagement

Deux valeurs familiales qui ne le quitteront jamais. *« Avant de devenir maire, Jean-Claude était avant tout médecin, comme son père »* raconte sa femme Marie-Josée Dalbos. *« Il avait cette envie de faire le bien autour de lui, d'aider son prochain ».*

Stomatologue à la ville, Jean-Claude Dalbos devient en 1959 le plus jeune maire-député de France, en prenant la tête de Pessac. À cette époque, la ville est mal en point, comme la plupart des banlieues bordelaises. En bon médecin, il va prendre son pouls, pour la remettre sur pied. C'est l'heure des grandes transformations. *« Il y avait tout à créer, des logements, de l'emploi, des écoles ».* C'est à cette époque que germe l'idée du Parc industriel. Très vite, ce nouveau concept séduit une cinquantaine d'entreprises et crée de nombreux emplois.

Pour Jean-Claude Dalbos, seul compte le bien-être de sa ville et de ses habitants. Durant ses quatre mandatures (1959-1977 ; 1983-1989), il s'est attaché à la développer sur tous les plans : logement social, écoles, maisons de retraite (Candau et l'Alouette), complexes sportifs (stade André Nègre, Bellegrave, piscine Caneton)... *« Jean-Claude était un esthète de la vie. Il avait cette soif de culture, de lecture, de découverte... On a beaucoup voyagé, en Chine, au Japon, sur le paquebot France, mais son endroit préféré, c'était Arcachon »* rappelle Marie-Josée Dalbos.

Fidèle en amitié

Il aimait faire du bateau sur le bassin, partager un bon cigare ou déguster un whisky entre amis. Et malgré les coups durs (il a perdu sa première femme peu après leur mariage), il a appris à danser sous la pluie. Avec Marie-Josée, qu'il épouse en deuxième noce en 1969, il connaîtra la joie d'être père. *« On a eu une vie rocambolesque »* reconnaît Marie-Josée Dalbos. *« On s'est marié en 3 mois, on s'est ensuite séparés et puis, en 2009, on s'est remarié en secret ! »* C'était tout cela Jean-Claude Dalbos : un homme de cœur et de conviction, qui plaçait l'amour des siens et de sa Ville sur la plus haute marche de la vie.

OP N°12.indd 19 02/03/2022 09:38



Africa Kafumawu

Kossiwavi Tekplo tient une épicerie africaine où elle vend des fruits et légumes, des cosmétiques…

« Je tiens ce magasin depuis 2014. Avant, les habitants du quartier devaient se déplacer à Bordeaux pour se procurer ces produits. J'ai aussi des clients qui viennent d'autres quartiers de Pessac et de Bordeaux. Les différents commerces de la rue sont complémentaires et solidaires entre eux ».

7 allée des Mimosas

Fahima Bouchouata Djedaï

« Je suis arrivée d'Algérie en 1974 avec mes parents et mes frères et sœurs. Il y a beaucoup de diversité et de solidarité entre les habitants à Saige-Formanoir. C'est un peu comme une famille. Nous avons un bel environnement avec les espaces verts, le terrain de tennis, la bibliothèque, l'espace social et d'animation, le COSEC, et même une clinique.
La réhabilitation des logements envisagée dans le plan de rénovation est un plus pour le quartier. Cela va améliorer l'image du quartier, sa qualité de vie et apporter davantage de mixité ».



Mais aussi :

1 Tabac-presse
1 Boulangerie Le moulin de Saige
8 Döner King Kebab
18 Brasserie Les colonnes
20 Boucherie de Saige et Laverie
48 Boulangerie Le fournil de Saige

n° 31





n° 1

n° 16 bis

Plateforme des services au public

La Plateforme des services au public, maison du droit et de la médiation, est un service d'aide aux démarches juridiques et administratives. En plus de l'accueil quotidien sans rendez-vous, des permanences spécialisées sont proposées gratuitement pour mieux connaître ses droits avec l'aide de professionnels : psychologue, conseillère conjugale, médiatrice familiale, conciliateurs de justice, délégué de la Défenseure des droits, juristes…



Bi
Pa
La
For
C'es
con
de
Inte
disp
soc

OP N°12.indd 20 02/03/2022 09:38

Dans ma rue

Rue de l'Horloge

L'horloge de Saige a été érigée sur la Place de l'Horloge dès la construction de la résidence de Saige-Formanoir (1974), sur l'ancien domaine de Saige-Fort Manoir, propriété en 1701 de Jean Saige, grand-père de François-Arnaud Saige, maire de Bordeaux de 1791 à 1793. La rue de l'Horloge traverse cette place et en porte donc le nom.

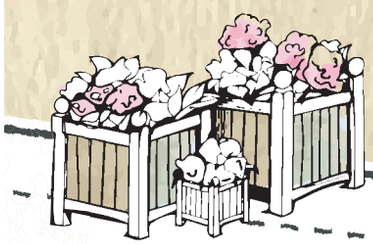


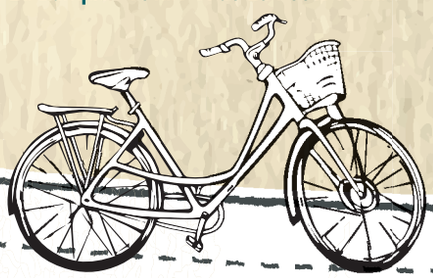
Photo datant de 1976 fournie par l'association Passeurs de mémoire.



Bureau de Poste

Ouvert quatre matins/semaine du mardi au vendredi, c'est depuis 1987 un bureau de poste de proximité pour toutes les opérations courrier et colis, services de La Banque Postale et de La Poste Mobile.







Bibliothèque Pablo Neruda

La bibliothèque du quartier Saige-Formanoir s'adresse aux familles. C'est une bibliothèque accessible et conviviale, où l'on peut passer un moment de détente au milieu des livres, utiliser Internet grâce aux ordinateurs mis à disposition, jouer sur place à des jeux de société et emprunter des films.



n° 68

Espace social et d'animation Alain Coudert

L'espace social et d'animation Alain Coudert fête cette année ses 20 ans avec la programmation d'un spectacle de danse et d'un buffet citoyen. « *C'est un espace ouvert à tous, intergénérationnel et interculturel. Nous mettons en place des projets sociaux à destination des habitants du quartier de Saige-Formanoir : un marché solidaire, l'accompagnement scolaire et pour l'accès au numérique, des cours de français langue étrangère, des sorties pour les familles* » explique Franck Audin, directeur de l'espace social et d'animation.

OP N°12.indd 21 02/03/2022 09:38



L'AGENDA
mars 2022

Retrouvez votre agenda mis à jour sur pessac.fr

JUSQU'AU DIMANCHE 20 MARS

Exposition

Apnée en récursivité de Jeanne Tzaut
Dans le cadre du dispositif de l'aide à la création DRAC Nouvelle-Aquitaine 2021
Ateliers le samedi 19 mars dans le cadre du Week-end Musées Télérama. À partir de 5 ans sur réservation.

Les arts au mur artothèque de Pessac
2 bis, avenue Eugène et Marc Dulout
contact@lesartsaumur.com

JUSQU'AU SAMEDI 30 AVRIL

Exposition d'art contemporain - carte blanche à 3 artistes : Ouvrage

Carte blanche à la création plastique dans un monument historique inscrit au Patrimoine mondial Visites dédiées les 19 et 20 mars dans le cadre du Week-end Musées Télérama.

Maison Frugès-Le Corbusier
4, rue Le Corbusier
Contact : 05 57 93 65 40
kiosque@mairie-pessac.fr
Gratuit - Sur réservation exclusivement

DU 2 AU 22 MARS

Exposition France Amérique Latine 33

Dans le cadre des 40 ans de FAL 33
Vernissage : vendredi 4 mars à 19h

Cinéma Jean Eustache
Place de la Ve République
Contact : www.webeustache.com

JEUDIS 3 ET 10 MARS

Ateliers d'écriture :

"Ecrire la vie, écrire une vie "animés par Leila Sadel
Ados - Adultes

Bibliothèque Pablo Neruda
16 bis, allée des Mimosas
Contact : 05 57 93 65 40
De 10h à 12h30 – Sur réservation

JEUDI 3, 17 ET 31 MARS

Café logement

Par la MDS, le CCAS de la Ville de Pessac et leurs partenaires

10, avenue Pierre Wiehn
Contact : 05 56 45 07 15
De 9h15 à 11h – Sur inscription

VENDREDI 4 MARS

Projection : « Pureza » (VOSTF) €

Suivie d'une discussion avec Ilana Heineberg, maîtresse de conférences spécialisée dans la littérature et la culture brésiliennes

Cinéma Jean Eustache
Place de la Ve République
Contact : www.webeustache.com
20h

Concours de belote €

Par équipe de 2. Par le Comité de quartier du Monteil

Maison municipale du Monteil
13, rue Henry Frugès
contact@comite-monteil.fr
20h30

SAMEDI 5 MARS

Café polar

Rencontre littéraire : Marin Ledun
En présence de l'association Polar en cabanes.
Adultes

Médiathèque Jacques Ellul
21, rue de Camponac
kiosque@mairie-pessac.fr
10h – Sur réservation

Concert du mois

Concert Blues avec Raoul Ficel. Tout public

Médiathèque Jacques Ellul
21, rue de Camponac
kiosque@mairie-pessac.fr
11h30

DU 5 MARS AU 30 AVRIL

Ateliers de lecture à voix haute

Lecture publique : 14/5 à 15h
Dans le cadre de la célébration des 400 ans de la naissance de Molière. De 10 à 12 ans

Bibliothèque Pablo Neruda
16 bis, allée des Mimosas
kiosque@mairie-pessac.fr
De 10h à 11h – chaque samedi

DIMANCHE 6 MARS

Vente de fleurs à l'occasion de la fête des grands-mères

Par l'Association Collectif Pessac Téléthon

Contact : 06 72 43 90 38

Événements organisés par la Ville | Événements organisés par les associations et autres structures | € Payant (tout ou partie)

OP N°12.indd 22 02/03/2022 09:38

Loto des Anciens combattants CATM

Salle Léon Blum (75, avenue Léon Blum)
Contact : 06 61 80 60 26 / 05 56 46 03 61
14h (ouverture des portes à 13h30)

Projection « Golda Maria » (2022) €

En présence du co-réalisateur Patrick Sobelman

Cinéma Jean Eustache
Place de la Ve République
17h40

MARDI 8 MARS

Avant-première surprise ! €

Découverte du titre au moment du générique / avec l'AFCAE

Cinéma Jean Eustache
Place de la Ve République
19h

Session de formation

Mettre en pratique un mécénat de compétences
Proposée par la Fonda Sud-ouest et la Ville de Pessac.

La Villa Clément V et en visio-conférence
Inscription : vie-associative@mairie-pessac.fr
9h à 17h

JEUDI 10 MARS

Lectures contées

« Brèves de campagne » : lectures autour des nouvelles de Guy de Maupassant
Animées par Monia Lyorit. À partir de 12 ans

Médiathèque Jacques Ellul
21, rue de Camponac
05 57 93 65 40 / kiosque@mairie-pessac.fr
15h – Sur réservation

VENDREDI 11 MARS

Théâtre : Une vie €

Production Les Grands Théâtres
D'après le roman de Guy de Maupassant
Avec Clémentine Célarié

Le Galet (35, avenue du Pont de l'Orient)
kiosque@mairie-pessac.fr
20h30 – Sur réservation

SAMEDI 12 MARS

Conférence « Bordeaux Antique »

Par le Syndicat de quartiers 3M Bourgailh

Salle municipale Monbalon
2 bis, rue des Anciens de l'AFN)
Contact : 06 16 33 27 87 / 06 07 52 82 94
De 17h à 19h

Concert

Orchestres cycle 1 de l'Espace Musical Pessac et de l'École de Musique Verthamon Haut-Brion

Le Royal 32, avenue Jean Cordier
Contact : 05 56 07 23 11 / empessac.fr
18h

DU 12 AU 19 MARS

Exposition :

« Dis-moi dix mots qui (d)étonnent ! »
Par l'Ehpad de Fontaudin et La Mutualiste
Tout public

Médiathèque Jacques Ellul
21, rue de Camponac
05 57 93 65 40 / kiosque@mairie-pessac.fr

DU 12 AU 26 MARS

Printemps des poètes

La machine à poèmes
Tout public

Médiathèque Jacques Ellul – Espace Jeunes
21, rue de Camponac
05 57 93 65 40 / kiosque@mairie-pessac.fr

DIMANCHE 13 MARS

Grande braderie de vêtements d'été

Vesti-boutique (13, avenue Pierre Wiehn)
Contact : 06 40 19 63 36

14 ET 23 MARS

Permanence EIE (Espace Info Energie)

Réalisez des économies d'énergies et d'eau
Par la Plateforme marénov Bordeaux Métropole

Hôtel de Ville – Bureau S2
Place de la Ve République
Contact : 05 57 20 70 20
Inscription obligatoire



SAMEDI 5 FÉVRIER

Ciné-ma différence €

Projection : « Vaillante »

Film d'animation. À partir de 6 ans
Ces séances ont pour objectif de rendre le cinéma accessible aux personnes porteuses d'autisme, de polyhandicap, de troubles psychiques, dans une ambiance chaleureuse. À l'initiative de la Ville de Pessac, du CCAS de Pessac, en partenariat avec Ciné-ma différence, Interphase et le Cinéma Jean Eustache

Cinéma Jean Eustache
Place de la Ve République
14h
Tarif unique : 5,5€
pré-achat
sur www.webeustache.com

ciné ma différence

MARDI 15 MARS

Opéras & Ballets - Saison 2021-22 €

Projection : Les Noces de Figaro

Cinéma Jean Eustache
Place de la Ve République
Contact : www.webeustache.com
19h15

Théâtre : Le porteur d'histoire €

par Alexis Michalik - ACME Production
Tout public

Le Galet
35, avenue du Pont de l'Orient
05 57 93 65 40
kiosque@mairie-pessac.fr
20h30 – Sur réservation

DU 15 MARS AU 5 AVRIL

Ateliers « Bien chez soi »

Dans le cadre des ateliers de prévention à destination des seniors, mis en place par le CCAS de Pessac
En partenariat avec l'ASEPT Gironde et SOLIHA

Maison des Seniors (27, avenue Pasteur)
05 57 93 64 44 De 9h30 à 12h
Sur inscription

MERCREDI 16 MARS

Conseil municipal des enfants

Intronisation de la 2e équipe du Conseil municipal des enfants

Hôtel de Ville (Salle du Conseil municipal)
Place de la Ve République
De 14h30 à 16h30

Les Petits Amoureux du Ciné

Projection : Jardins enchantés
Et atelier animé par les Espaces verts de Pessac – Bordeaux Métropole

Cinéma Jean Eustache
Place de la Ve République
05 56 46 00 96 / www.webeustache.com
16h15

JEUDI 17 MARS

Atelier d'écriture

Carnet de voyage.animé par Sophie Bataille
Ados - Adultes

Bibliothèque Pablo Neruda
16 bis, allée des Mimosas
05 57 93 65 40 / kiosque@mairie-pessac.fr
De 10h à 12h30

17 AU 19 MARS

Handball – France U21M
Tournoi des 4 Nations 2022 *

9e édition Challenge Roger Vincent
- Jeudi 17 : France vs Espagne
- Vendredi 18 : Espagne vs Portugal
- Samedi 19 : France vs Portugal

Complexe sportif Bellegrave
Avenue du Colonel Jacqui
Contact : pessac-handball.fr
20h

OP N°12.indd 23 02/03/2022 09:38

VENDREDI 18 MARS

Conférence
Corneille / Molière : une rencontre

Médiathèque Jacques Ellul – Auditorium
21, rue de Camponac
05 57 93 65 40 / kiosque@mairie-pessac.fr
18h – Sur réservation

La nuit au fil de l'eau, balade nocturne
À partir de 11 ans
Avec le soutien de l'Eau Bordeaux Métropole

Forêt du Bourgailh (160, avenue de Beutre)
Contact : www.bourgailh-pessac.fr
20h (durée : 2 heures)

SAMEDI 19 MARS

Atelier d'écriture
À l'occasion de l'opération du Ministère de la Culture « Dis-moi Dix mots ». Enfants entre 8 et 12 ans

Bibliothèque Pablo Neruda
16 bis, allée des Mimosas
05 57 93 65 40 / kiosque@mairie-pessac.fr
De 10h à 12h – Sur réservation

Cérémonie commémorative
Journée nationale à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Monument aux morts
Place de la Ve République
10h30

Lectures sur toile
Lecture en grand format
À partir de 5 ans

Médiathèque Jacques Ellul
21, rue de Camponac
05 57 93 65 40 / kiosque@mairie-pessac.fr
16h – Sur réservation

Concert
Orchestres cycle 2 de l'Espace Musical Pessac et de l'Ecole de Musique Verthamon Haut-Brion

Église Saint-Martin
Place de la Ve République
05 56 07 23 11 / empessac.fr
www.facbook.com/EMPessac
20h

Gala de boxe
Animation et restauration sur place

Par l'ASCPA Boxe
Hall des Sports du Haut-Livrac
Avenue Saint-Exupéry
Contact : 06 75 58 87 44
20h30

Concert (€)
Georges Brassens et chants basques
Par l'Ensemble vocal des Copains d'Accords

Salle Bellegrave (avenue du Colonel Jacqui)
20h30

19 ET 20 MARS

Concert (€)
Les 10 ans de l'ensemble vocal Clé de Potes de Pessac, 55 choristes et 5 musiciens sous la direction d'Isabelle Gimenez

Le Galet (35, avenue du Pont de l'Orient)
06 72 02 63 76 / http://cledepotes.yolasite.com/
Samedi à 20h30, dimanche à 17h

19 ET 26 MARS

Samedis numériques
À partir de 12 ans

Médiathèque Jacques Ellul
21, rue de Camponac
05 57 93 65 40 / kiosque@mairie-pessac.fr
De 10h à 13h – Sur réservation

DIMANCHE 20 MARS

Balade Nature au fil de l'eau
À partir de 10 ans
Avec le soutien de l'Eau Bordeaux Métropole.

Contact : www.bourgailh-pessac.fr
10h (durée : 2 h) – Sur réservation en ligne

Thé dansant (€)
Avec l'Orchestre Les Frangins
Par le Syndicat de quartiers 3M Bourgailh

Salle municipale Monbalon (2 bis, rue des Anciens de l'AFN) Contact : 06 16 33 27 87
06 07 52 82 94 / sdq3mbourgailh@yahoo.fr
De 14h à 18h

Loto du Monteil
Par le Comité de quartier du Monteil

Salle Bellegrave (avenue du Colonel Jacqui)
06 32 19 16 39 / contact@comite-monteil.fr
De 14h à 19h

Concert
Élèves « double size » de l'Espace musical de Pessac 2 parties

L'Orangerie – Domaine de Cazalet
rue Pierre Castaing
Contact : 05 56 07 23 11
16h et 17h30

MARDI 22 MARS

Le Rendez-vous des aidants

Maison des Seniors (27, avenue Pasteur)
Sur inscription : Résidence le Bourgailh
05 57 26 07 07
De 15h à 17h

Conseil municipal

Hôtel de Ville – Salle du Conseil municipal
Place de la Ve République
18h
Retransmission en direct sur pessac.fr

Théâtre : Aime comme Marquise (€)
Par l'Atelier théâtre actuel. À l'occasion des 400 ans de la naissance de Molière. Tout public

Le Galet (35, avenue du Pont de l'Orient)
05 57 93 65 40 / kiosque@mairie-pessac.fr
20h30 – Sur réservation

MERCREDI 23 MARS

Don de sang

Salle de l'Orangerie, rue Pierre Castaing
Contact : 05 56 56 79 04
Sur rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr
De 15h à 19h

JEUDI 24 MARS

Le Café des bébés
Rencontre parents-enfants
Animé par Axelle Herrenschmidt

Bibliothèque Pablo Neruda
16 bis, allée des Mimosas
05 57 93 65 40 / kiosque@mairie-pessac.fr
De 10 à 12h – Sur réservation

SAMEDI 26 MARS

Café des parents – Parlons de nos ados !
J'aide mon ado à appréhender le stress et l'anxiété à



l'approche des examens

Espace Jacques Ellul
Cinéma Jean Eustache
place de la Ve République
05 57 93 67 80 / bij@mairie-pessac.fr
De 10h à 11h30 – Sur inscription

Rencontre et lecture théâtralisée
« Passe-moi le texte ». Par le Comité de Lecture Nord-Sud Pessac Kinshasa et l'auteure Bibiche Tankama N'Sel. Tout public

Médiathèque Jacques Ellul
21, rue de Camponac
15h

Balade pédestre commentée
Pessac insolite. Tout Public

Départ : Kiosque Culture & Tourisme
21, place de la Ve République
05 57 93 65 40 / kiosque@mairie-pessac.fr
15h – Sur réservation

Concert
Musiques actuelles, jazz, musiques du monde
Par l'Espace musical de Pessac

Le Royal (32, avenue Jean Cordier)
Contact : 05 56 07 23 11
17h30

OP N°12.indd 24 02/03/2022 09:38

26 ET 27 MARS

Printemps du Sport – 12e édition



LUNDI 28 MARS

Don de sang

ⓘ Salle Padel – Bâtiment C
20-24 avenue de Canteranne
Sur rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr
De 9h30 à 13h

MARDI 29 MARS

Danse : Fin et suite €

Par Simon Tanguy. À partir de 12 ans

ⓘ Le Galet (35, avenue du Pont de l'Orient)
05 57 93 65 40 / kiosque@mairie-pessac.fr
20h30 – Sur réservation

MERCREDI 30 MARS

Les Petits amoureux du Ciné

Projection : Le Grand jour du lièvre
Suivie d'une activité décorations de Pâques

ⓘ Cinéma Jean Eustache
Place de la Ve République
16h

SAMEDI 2 AVRIL

Ramassage des déchets Campus

ⓘ Rendez-vous : Esplanade Aula Magna
06 82 82 60 82 / teamubdd@gmail.com

Théâtre : Ah ! ces voisins ! €

Par la Cie Le Puits du Mirail

ⓘ Le Royal (32, avenue Jean Cordier)
Réservation : portail HelloAsso

Ateliers numériques



Mathilde, conseillère numérique de Pessac, accompagne les habitants, quel que soit leur niveau de connaissance.

ⓘ Tous les lundis, de 14h à 17h au Centre communal d'action sociale, 22 boulevard Saint-Martin

ⓘ Tous les mardis, de 10h à 12h
Ateliers en direction des usagers de la direction emploi/commerce/artisanat.
2 rue Eugène et Marc Dulout

ⓘ Tous les mercredis, de 10h à 11h30
Ateliers grand public, 2 rue Eugène et Marc Dulout

ⓘ Et de 14h à 17h, plateforme des services au public
1 rue de l'horloge

Tous les ateliers font l'objet d'inscription préalable :
m.fosse@mairie-pessac.fr / 07 64 03 11 29

3 ARTISTES CONTEMPORAINS À LA CITÉ FRUGÈS

Jusqu'au 30 avril, la maison témoin de la Cité Frugès accueille l'exposition « Ouvrage », qui fait dialoguer l'utopie de Le Corbusier avec trois artistes contemporains. Alice Raymond, Pierre Labat et Matth Velvet nous en disent plus sur cette expérience sensible inédite.

Pourquoi avoir baptisé cette exposition « ouvrage » ?

Nous trouvions ce titre très intéressant, car on l'utilise aussi bien en architecture qu'en artisanat et en art contemporain. Il nous permettait de faire le pont entre ces trois disciplines, mais aussi au sein même du travail de Le Corbusier qui était à la fois architecte et peintre, et avec notre travail, puisqu'à nous trois nous utilisons la sculpture, la peinture, le dessin et la photo.

Avez-vous travaillé ensemble pour monter cette exposition ?

Pas pour créer nos pièces d'exposition, car nous avons des univers très différents, mais pour décider de questions collectives telles que le titre de l'exposition, l'affiche ou la répartition des espaces dans la maison gratte-ciel. Nous ne souhaitions pas avoir une répartition stricte par artiste sur les trois niveaux offerts par la maison, mais proposer trois interventions distinctes dialoguant autour de la notion d'ouvrage. La circulation au sein de l'exposition se fait de manière naturelle en suivant le rythme de circulation de la maison. Le lieu fait le lien entre nos trois pratiques, qui résonnent les unes avec les autres.

Cela a-t-il été difficile de vous approprier ce lieu emblématique ?

Pierre : *Pour moi, cela a représenté une contrainte, car il n'était pas question de cacher ou de nier ce lieu hyper pensé par les usages, les moments de la journée et de la vie. Mais cette contrainte a été géniale ! J'ai l'impression que mes œuvres sont accrochées chez un particulier, et que ce dernier représente une multitude de gens.*

Matth : *Personnellement, la maison m'a beaucoup aidée. Le fait de devoir partir des proportions des pièces m'a guidé dans ma création. J'ai imaginé trois œuvres avec la volonté de tapisser le lieu, de le meubler avec une installation évoquant un mobilier.*

Alice : *La maison m'a aidée aussi. Je ne suis pas fan des lieux sans repères, sans contexte, sans histoire et sans vie. Les contraintes d'échelle et de dimensions permettent d'enrichir le dialogue avec les œuvres.*

Qu'aimeriez-vous que les visiteurs se disent en sortant de cette exposition ?

Avant tout qu'ils aient bien perçu la maison au travers de l'exposition, car en tant qu'artistes nous sommes là pour révéler les lieux, mais aussi que cela leur donne l'envie de visiter une autre œuvre architecturale de Le Corbusier et de voir une exposition de chacun d'entre nous.

Plus d'infos | Maison Frugès-Le Corbusier
4, rue Le Corbusier
05 57 93 65 40
Gratuit sur réservation exclusivement

OP N°12.indd 25 02/03/2022 09:38

EXPRESSION POLITIQUE

Loi N°2002-276 du 27 fév. 2002 relative à la Démocratie de proximité

Majorité municipale

Quand on s'oppose, encore faut-il proposer !

Les oppositions EELV et PS pensent avoir trouvé une nouvelle polémique sensationnelle pour nuire à l'équipe municipale : « le maire aurait dû dévoiler un projet de l'État en lien avec la politique migratoire ». De quoi s'agit -il ? de l'implantation d'un CRA (Centre de rétention administrative) sur la commune de Pessac. C'est-à-dire un lieu d'hébergement de transit pour les étrangers en situation irrégulière au sein duquel ils sont retenus (12 jours en moyenne) avant de prendre l'avion vers leur pays d'origine.

Qu'en est-il vraiment ? Mme la préfète a informé en avril 2020 le maire de sa décision de construire un CRA à Pessac sur le domaine public de l'État. Pourquoi Pessac ? parce que l'État y détient des parcelles directement reliées à la Rocade (sortie 13) faciles d'accès pour gagner l'aéroport.

Ce lieu, au contact direct des habitations, est depuis près de 50 ans, un espace vert ouvert à tous, enfants, sportifs ou promeneurs. Devant l'insistance de M. le maire, la préfète a accepté d'examiner un échange de parcelles à condition que cela ne coûte rien à l'État.

Une première contre-proposition a été formulée en juillet 2020 en lien avec M. le président de la Métropole sur des terrains métropolitains, situés sur la partie pessacaise du Bioparc à la limite de Mérignac. Plus près de l'aéroport (sortie 12), cette parcelle n'a aucun riverain. Malheureusement, en mars 2021, Mme la préfète a refusé au motif que des espèces protégées ont été trouvées rendant cet espace inconstructible. Ni la Ville ni la Métropole ne disposant d'autres terrains à proposer, M. le maire a alors été contraint de prendre acte de la décision de la préfète avec la promesse toutefois que le projet préserverait au maximum le cadre de vie et la tranquillité des riverains.

Grâce à des éléments connus en janvier 2022, M. le maire, en veille sur cette question, et en accord avec M. le président de Bordeaux Métropole, a été en capacité de faire une nouvelle proposition sur une autre parcelle du Bioparc récemment libérée et sans contrainte environnementale.

Cependant, la discussion n'est pas si simple avec l'État qui ne veut pas perdre du temps en revoyant sa copie.

Mais la préservation du cadre de vie des Pessacais mérite de se donner toutes les chances d'aboutir et nous nous y employons.

Quant à nos opposants : au lieu de défendre cette position ou de chercher dans le patrimoine du département (tous deux en sont vice-présidents), ils préfèrent polémiquer oubliant que la préfecture souhaitait maîtriser l'annonce et la communication de cette opération. Comme elle l'a dit aux représentants des habitants, Mme la préfète ne souhaitait pas communiquer avant de présenter une esquisse.

Tout cela ne serait que l'illustration habituelle du jeu de toute opposition, si ce n'est que L. Curvale et S. Saint-Pasteur sont aussi conseillers métropolitains et ont voté contre la délibération qui ouvre la constructibilité du nouveau terrain proposé à Mme la préfète…

Chacun cherchera leur cohérence.

Les élus de la majorité municipale
contact : elusmajoritepessac@gmail.com

Groupe Réinventons Pessac ensemble

Le scandale du Centre de Rétention Administrative

Nous sommes le vendredi 18 février et jamais nous n'avons été dans un tel brouillard pour écrire cette tribune. A cet instant, le Maire vient de publier un communiqué exprimant son opposition au projet et la recherche d'une alternative. Au même moment France Bleu relaie les propos de la Préfecture entérinant le projet sur le quartier du Monteil. Nous sommes abasourdis.

D'autant plus que ce sujet n'existerait pas aujourd'hui si nous ne l'avions pas porté à la connaissance des Pessacais le 8 février lors du Conseil Municipal. C'est uniquement à cause de cela qu'il fait aujourd'hui l'objet de tant de débats. Comment est-ce possible ? Le journal 20 minutes nous explique, en se faisant l'écho des mots de la Préfecture, que le Maire disposait dès mars 2021 de toutes les informations nécessaires « pour les nécessités d'échanges avec la population » selon les mots de la représentante de l'Etat. Quel gâchis, que de temps perdu.

Alors, nous espérons. Nous espérons que l'incroyable mobilisation citoyenne contre un projet totalement aberrant quant à sa localisation permettra de changer la donne. Nous espérons que le temps perdu par le Maire qui a caché le projet depuis près d'un an ne sera pas rédhibitoire.

Nous espérons beaucoup. Au moment où vous lirez ce message nous en saurons peut-être plus. Mais quel que soit l'issue de ce projet, il faudra faire l'inventaire des responsabilités. Elles nous semblent immenses pour le Maire.

Sébastien Saint-Pasteur (Parti Socialiste) – Jean-Paul Messé (Citoyen) – Sylvie Bridier (Parti Socialiste) - Philippe Cernier (Citoyen) – Alhadji Bouba Nouhou (Citoyen) - Anne-Marie Tournepiche (Citoyenne) - Élodie Cazaux (Citoyenne)

Pour nous contacter : reinventonspessac@gmail.com - 06 11 99 52 73

Groupe L'Écologie pour Pessac, solidaire et citoyenne

En toute transparence

À l'heure où nous rendons cette tribune, nous ne savons pas si la mobilisation des habitants et des associations contre le projet de Centre de Rétention Administrative (CRA), prévu sortie 13 de la rocade, aura abouti.

Cette mobilisation est d'autant plus forte qu'il y a eu un manque total de transparence sur le projet de la part du maire qui était informé depuis longtemps et qui a acté le choix de la localisation.

Alertés par des associations qui ont vu des appels d'offres pour la construction de ce CRA, nous avons interpellé le maire au conseil municipal du 8 février sur son silence sur ce projet.

En conseil, il a reconnu que le projet a été réfléchi avec l'État et les deux derniers présidents de Bordeaux Métropole, donc depuis au moins 2020. Il a dit avoir obtenu toutes les garanties de l'État pour qu'il n'y ait aucune interaction avec le voisinage, aucune espèce de perméabilité. Qu'un CRA, ça ne fait pas de bruit, c'est juste un gros bâtiment administratif surveillé.

Les habitants de Monbalon et de Madran ne voient évidemment pas les choses de cette façon. Les deux terrains qui vont accueillir le CRA et son parking de 120 places sont aujourd'hui des espaces boisés, de loisir, avec une piste cyclable et tout près des habitations.

Face à la mobilisation, le maire a fait volte-face depuis le conseil municipal et a même parlé d'aberration urbaine ! Au-delà de la localisation, c'est ce type même de centre fermé et ses conditions indignes de rétention que nous dénonçons.

Laure Curvale (Europe Écologie-Les Verts), Michaël Ristic (Génération-s), Christel Chaineaud (Citoyenne), Cédric Terret (Europe Écologie-Les Verts), Benoist Remégeau (Europe Écologie-Les Verts)

Contact : ecologiepourpessac@gmail.com

OP N°12.indd 26 02/03/2022 09:39

C'est NOUVEAU !

Vous venez de créer ou reprendre un commerce ? Vous créez une activité artisanale ?
Signalez-vous auprès de la direction Emploi / Économie :
commerce@mairie-pessac.fr ou 05 57 93 63 45
Sous réserve d'emplacements disponibles et du respect de la charte éditoriale de OP !





La Clean Touch

Damien Jarrau propose aux particuliers et aux entreprises des prestations de nettoyage pour leurs véhicules automobiles et deux roues, alliant esthétique et écologie.
« J'ai toujours lavé les voitures de mes parents et grands-parents. C'était un réel plaisir pour moi. Le secteur automobile me passionne, autant que les soins que l'on peut apporter à un véhicule. Dans une station de lavage, il faut compter 200 à 300 litres d'eau pour un nettoyage. Ce n'est pas le cas avec mes prestations. Les désincrustants ou les lustrants en spray que j'utilise sont bio-dégradables et sans déperdition dans les sols. En plus du nettoyage de l'habitacle et des surfaces vitrées, je propose des services à la carte, comme le traitement des sièges en cuir et en tissu. Mes prestations s'adressent autant à des particuliers qu'à des professionnels. Je me déplace à domicile ou sur le lieu de travail pour des évènements, des ventes ou des locations de véhicules » précise Damien Jarrau.

ⓘ Contact : 06 45 81 29 00
contact@lacleantouch.com
https://www.lacleantouch.com
facebook.com/lacleantouch/





Bethel Hair

Marlyse Choumessi s'est spécialisée dans les coiffures afro : nattes, pose de rajouts et extensions, lissages et défrisages.
« La coiffure est une passion depuis mon enfance. Quand je suis arrivée en France avec mes enfants pour rejoindre mon mari, mon bac et mon BTS banque-finance passés au Cameroun n'étaient pas reconnus ici. J'ai d'abord travaillé comme agent de propreté avant de pouvoir reprendre une formation de coiffeuse et obtenir le CAP, puis le BP coiffure. Avec de la détermination et de la volonté, tout est possible ! J'ai donné à mon activité le prénom Bethel, d'origine biblique, qui est celui d'une de mes nièces. Je me déplace à domicile dans la communauté urbaine de Bordeaux, mais aussi sur le bassin d'Arcachon pour répondre à la demande des personnes noires ou métissées. Mon prochain objectif est d'ouvrir un salon de coiffure. Cela me tient vraiment à cœur » confie Marlyse Choumessi.

ⓘ Contact :07 53 80 33 28
choumessimarlyse@yahoo.fr
facebook.com/BethelCoiffeuseaDomicile33/instagram.com/bethel.hair/





Toutou Minou Clean

Le salon de toilettage Toutou Minou Clean a déménagé au 68 avenue Jean Jaurès.
« Je suis toiletteuse depuis mes 15 ans. Dans mon salon, votre chien ou votre chat est pris en charge avec bienveillance par une professionnelle qui privilégie avant tout son confort et sa sécurité, dans un environnement calme. Chaque chien ou chat est différent. Ce qui me plaît, c'est de les rendre beaux. Ils ont aussi ce luxe de ne pas être traités à la chaîne et sont à l'aise. J'ai une table qui descend jusqu'au sol pour en faciliter l'accès. Je propose plusieurs prestations de tonte, de coupe et d'épilation avec bain et séchage, soin des coussinets, taille des ongles pour les chiens ; de brossage, tonte et shampooing pour les chats » indique avec passion Laetitia Quercy.

ⓘ Contact : 05 57 02 04 66
68 avenue jean-Jaurès
facebook.com/toutouminouclean
http://toilettage-pessac.fr/

Une erreur s'est glissée dans notre parution de février : l'entreprise Ômages est celle de Vanessa (et non Viviane) Demery.

Trouvez un emploi près de Pessac sur emploi.pessac.fr



OP N°12.indd 27 02/03/2022 09:39

Ville de
PESSAC
www.pessac.fr

NOUVEAU
Unique sur la métropole



L'Instrumenthèque

MÉDIATHÈQUE JACQUES ELLUL

PRÊT GRATUIT D'INSTRUMENTS

Renseignements
Médiathèque Jacques Ellul - Espace musique
05 57 93 67 00 / mediatheque@mairie-pessac.fr

PAMA
Pratiques artistiques et musicales accompagnées

Ville de Pessac - Direction de la Communication - Papier issu de forêts gérées durablement - Licence Ville de Pessac : L-R-20-009397

OP N°12.indd 28 02/03/2022 09:39